LES CONSTRUCTIONS TEMPORELLES RÉDUITES, UN ENJEU POUR LA DIDACTIQUE DU FLE

Tiberiu MARCU
Universitatea din Piteşti

Résumé: *Dans le présent article, nous allons présenter quelques catégories de constructions temporelles réduites qui ne sont pas traitées d'une manière compacte et détaillée dans les grammaires. Nous regroupons sous le nom de « constructions temporelles réduites » des constructions sans verbe conjugué qui peuvent être paraphrasées par des subordonnées temporelles « complètes ».*
Mots-clés*: construction temporelle, paraphrase, subordonnée*

Les *constructions temporelles réduites*, que nous allons décrire d'une manière succincte dans le présent article, sont des structures fréquentes (dans le langage courant) qui facilitent l'expression grâce à l'économie de langage. Elles pourraient être intégrées dans les parcours proposés à l'apprentissage du français langue étrangère.

0. La phrase complexe construite selon le modèle (P_0 [P_1 [P_2 [… P_n]]]) doit comprendre autant de propositions subordonnées que de groupes verbaux dont le noyau est un verbe, c'est-à-dire, dans une phrase complexe, il y a autant de propositions qu'il y a de *verbes*. Le terme *verbe* est vu ici comme unité syntaxique et pas forcément comme unité morphologique. Par conséquent, quelles que soient ses actualisations dans la proposition, le *verbe* reste l'élément central de la structure canonique de la subordonnée, à côté de l'élément subordonnant (qui, dans certains, peut être facultatif).

Dans ce sens, on peut dire qu'il n'y a pas de fortes raisons de limiter le *verbe* à ses formes conjuguées. Les *infinitifs* ou les *participes* peuvent garder la possibilité de créer une construction verbale, par l'existence du sujet (qui peut ne pas être réalisé) et par la même complémentation qu'un verbe conjugué. Ainsi, par exemple, les deux formes verbales peuvent être considérées comme des noyaux verbaux de propositions subordonnées.

Dans :

Une fois qu'il fut sorti*, il alluma une cigarette.*

la proposition subordonnée *Une fois qu'il fut sorti*, dont le noyau verbal est le verbe *fut sorti*, peut être réduite au seul participe passé, sans que le rapport de subordination disparaisse :

Une fois sorti*, il alluma une cigarette.*

A partir de l'idée que beaucoup de constructions syntaxiques peuvent établir des rapports temporels dans la phrase, nous allons développer ici l'étude

BDD-A5496 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:54:54 UTC)

des constructions à valeur prédicative constituées par des structures sans verbe conjugué.

1. Les types retenus pour cette étude sont les suivants[1] :

TYPE I. structures à base de participe passé :

***Une fois sorti de cette maison**, il n'eut plus le courage d'y rentrer.*

TYPE II. structures à base de participe présent ou de gérondif :

***Cherchant un village perdu pour y passer l'été**, elle découvrit Bénouville.*

TYPE III. structures nominales :

***Une fois directeur**, il pourra mettre en pratique tous ses projets.*

TYPE IV. structures adjectivales :

***Une fois seul**, il réfléchit longtemps sur ce qu'il avait à faire.*

TYPE V. structures à base d'adverbiaux de localisation :

***Dans la rue**, il éprouva un malaise.*

Toutes les structures mentionnées, constructions temporelles réduites, sont en liaison avec des structures conjonctives subordonnées à base de verbe conjugué et elles peuvent s'expliquer à partir de ces dernières par le biais de l'opération d'ellipse :

1. ***Une fois sorti de cette maison**, il n'eut plus le courage d'y rentrer.*
(= ***Une fois qu'il fut sorti de cette maison***, …)

2. ***Cherchant un village perdu pour y passer l'été**, elle découvrit Bénouville.*
(= ***Pendant qu'elle cherchait un village perdu*** …)

3. ***Une fois directeur**, il pourra mettre en pratique tous ses projets.*
(= ***Une fois qu'il sera directeur***, …)

4. ***Une fois seul**, il réfléchit longtemps sur ce qu'il avait à faire.*
(= ***Une fois resté seul***, … = ***Une fois qu'il fut resté seul***, …)

5. ***Dans la rue**, il éprouva un malaise.*
(= ***Quand il fut dans la rue***, …)

BDD-A5496 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:54:54 UTC)

2. Si l'on a choisi de traiter dans une même classe de structures les types de constructions décrites (de I à V), c'est parce qu'elles présentent une série de caractéristiques communes qui justifient l'appartenance de chaque type à la classe des constructions temporelles réduites.

1° Elles ont un **caractère temporel** donné par le sémantisme des éléments constitutifs (verbe, adverbe, préposition, etc.) et/ou par le rapport syntaxique avec le reste de la phrase.

2° Les éléments constitutifs sont en **relation de solidarité** et forment ensemble un nexus.

3° Elles **manquent**, dans leur structure, d'un **verbe conjugué**, donc elles ne peuvent pas être considérées comme des propositions à proprement parler.

4° Elles présentent un **caractère de dépendance** ; sans pouvoir exister seules, elles sont toujours attachées à une phrase dans laquelle elles remplissent une fonction.

5° Elles peuvent toujours être paraphrasées par des subordonnées temporelles complètes (à verbe conjugué), autrement dit, on pourrait dire qu'elles sont le résultat d'un processus de **réduction** d'une telle subordonnée sous-jacente. Cette réduction concerne principalement le verbe qui perd son auxiliaire.

6° Elles constituent une **prédication secondaire** dans le cadre de la phrase où elles modifient la proposition régissante (qui constitue la prédication première)

7° La **préposition** ou l'**adverbe** que nous allons considérer comme élément marqueur de la relation temporelle **peuvent être absents** de la structure de ces constructions.

8° Elles sont **dénuées de marqueur morphologique distinctif**, par rapport à d'autres constructions comme les syntagmes prépositionnels qui sont « marqués » par la préposition, ou les propositions subordonnées qui sont généralement introduites par un élément subordonnant.

9° La **position privilégiée** de ces constructions dans le cadre de la phrase est **avant la proposition régissante** et **très souvent en tête de phrase**.

10° Elles **manquent d'un élément signalétique net** qui les distingue immédiatement des autres constructions semblables. Le manque de verbe conjugué peut en constituer un, mais, avant de prendre une construction manquant de verbe conjugué pour une construction temporelle réduite il faut la soumettre d'autres tests aussi.

BDD-A5496 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:54:54 UTC)

3. A part la liste des propriétés communes, nous pouvons établir une série de propriétés différenciatoires qui caractérisent les constructions intégrées dans les cinq classes. Il s'agit de certaines traits qui apparaissent à cause du caractère hétérogène des classes du point de vue des éléments constitutifs.

1° • Les constructions à base de participe passé, de nom, d'adjectif et d'adverbiaux de localisation marquent toujours un **décalage temporel** par rapport au reste de la phrase.

• Les constructions à base de participe présent ou de gérondif marquent normalement une **relation de concomitance ou d'inclusion**, bien que, dans certains cas cette relation puisse être interprétée comme une relation d'antériorité.

Ces rapports sont mis en évidence dans la tableau suivant :

Action A	Action B	Rapport
Une fois sorti de cette maison,	*il n'aura plus le courage d'y rentrer.*	A antérieure à B
Une fois directeur,	*il pourra mettre en pratique tous ses projets.*	A antérieure à B
Une fois seul,	*il réfléchit longtemps sur ce qu'il avait à faire.*	A antérieure à B
Dans la rue,	*il éprouva un malaise.*	A antérieure à B
Cherchant un village perdu pour y passer l'été,	*elle s'était arrêtée à Deauville.*	A concomitante à B ou A inclut B

2° • Généralement, les constructions temporelles réduites sont placées en tête de phrase, mais, certaines d'entre elles peuvent avoir des **places variables** dans le cadre de la phrase, en incise. Il s'agit des constructions à base de participe passé, de participe présent ou gérondif, de nom ou d'adjectif :

I. • ***Une fois sorti du bureau,*** *il alluma une cigarette.*
• *Il alluma une cigarette,* ***une fois sorti du bureau****.*

II. • ***En rentrant dans le salon****, il me présenta sa soeur*
• *Il me présenta sa sœur,* ***en rentrant dans le salon****.*

III. • ***Une fois adulte****, il aura son permis de conduire.*
• *Il aura, sans doute, son permis de conduire,* ***une fois adulte****.*

IV. • ***Une fois seul****, il réfléchit à cette situation.*
• *Il réfléchit à cette situation,* ***une fois seul****.*

• Les constructions à base d'adverbiaux de localisation doivent nécessairement être détachées en tête de phrase sinon elles perdent de leur interprétation spatio-temporelle, au profit de la seule interprétation spatiale :

BDD-A5496 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:54:54 UTC)

V. • *Elle marchait vite vers la maison de sa sœur.* ***Devant la porte****, elle s'arrêta.* (= ***Une fois arrivée devant la porte****, …*)
• *Elle marchait vite vers la maison de sa sœur. Elle s'arrêta* ***devant la porte****.*

3° Pour ce qui est de la catégorie de l'aspect, les constructions à base de gérondif ou de participe présent décrivent un procès sous l'**aspect inaccompli**, alors que les autres types de structures marquent généralement un procès sous l'**aspect accompli** grâce au participe passé qui est impliqué dans la structure sous-jacente de chaque construction.

4° Une autre caractéristique qui distingue les structures à participe présent ou gérondif des autres constructions est que ces formes verbales n'ont pas elles-mêmes le pouvoir de **situer le procès dans une des trois époques** (passé, présent, futur). C'est le contexte dans lequel ils figurent qui nous indique leur valeur personnelle et temporelle.

5° Les catégories I, III, IV, V permettent l'**ajout d'éléments**, elles peuvent être « augmentées » soit d'un participe présent (*étant*) soit d'un élément qui marque la relation temporelle ou aspectuelle (préposition, adverbe). La catégorie II admet seulement l'ajout d'un adverbe (*tout*) :

I. • ***La porte fermée****, elle se mit à pleurer.*
• ***La porte étant fermée****, elle se mit à pleurer.*
• ***Une fois la porte fermée****, elle se mit à pleurer.*

II. • ***En montant l'escalier****, il se rendit compte qu'il n'avait pas de clé sur lui.*
• **** En étant montant l'escalier****, il se rendit compte qu'il n'avait pas de clé sur lui.*
• ***Tout en montant l'escalier****, il se rendit compte qu'il n'avait pas de clé sur lui.*

III. • ***Ministre****, il le soutiendra.*
• ***Etant ministre****, il le soutiendra.*
• ***Une fois ministre****, il le soutiendra.*

IV. • ***Adulte****, il pourra avoir son permis de conduire.*
• ***Etant adulte****, il pourra avoir son permis de conduire.*
• ***Une fois adulte****, il pourra avoir son permis de conduire.*

V. • ***Dans la rue****, il chercha un taxi.*
• ***Etant dans la rue****, il chercha un taxi.*
• ***Une fois dans la rue****, il chercha un taxi.*

6° La négation du prédicat est permise seulement par les constructions à base de participe présent ou de gérondif ; dans les autres cas, la construction ne peut être niée telle quelle, elle a besoin du support verbal d'un participe présent :

BDD-A5496 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:54:54 UTC)

• ***La porte n'étant pas fermée****, elle se mit à pleurer.*
• ***N'étant pas ministre****, il ne le soutiendra pas.*
• ***N'étant pas adulte****, il ne peut pas conduire la voiture.*
• ***N'étant pas dans son bureau****, il ne peut pas savoir si Hélène appelle.*

7° Une autre caractéristique qui ne s'applique pas à tous les cinq types de constructions est **la compatibilité avec le procédé de clivage** introduit par *c'est … que*. Dans certains cas le clivage n'est pas accepté par la construction, dans d'autres il est accepté, mais la construction perd sa valeur temporelle :

• ***Dans la rue****, il éprouva un malaise.*
• *C'est* ***dans la rue*** *qu'il éprouva un malaise.*

Le but de cette courte présentation des constructions temporelles réduites a été de montrer que ces structures, très fréquentes dans la langue, méritent d'être traitées d'une manière compacte dans les grammaires.

Notes
1. Cf. A. BORILLO (2005)

Bibliographie
AMOURETTE, C., 2004, *L'expression du temps et de l'aspect dans les formes non conjuguées du français*, Thèse de doctorat, Université de Rouen
BORILLO, A., 2004, « Quand les adverbiaux de localisation spatiale constituent des facteurs d'enchaînement spatio-temporel dans le discours »
BORILLO, A., 2005 (à paraître), « Quelques structures participiales de valeur temporelle en prédication seconde »
CARAGNON, A.-M., CALAS, F., 2002, *La phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale*, Hachette
COMBETTES, B., 1998, *Les constructions détachées en français*, Orphys
FURUKAWA, N., 1996, *Grammaire de la prédication seconde. Formes sens et contraintes*, Louvain-la-Neuve, Duculot
HALMØY, J.-O., 1982, *Le gérondif. Elé ments pour une description syntaxique et sémantique*, Trondheim, Sapir
HANON, S., 1989, *Les constructions absolues en français moderne*, Editions Peeters, Louvain-Paris
LE GOFFIC, P., 1993b, « Les subordonnées circonstancielles et le classement formel des subordonnées », dans Guimier C., *1001 Circonstants*, Presses Universitaires de Caen
MULLER, C., 1996, *La subordination en français*, Armand Colin

BDD-A5496 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:54:54 UTC)